

Définition :	Un cahier de laboratoire <i>alias</i> cahier de manipulations <i>alias</i> cahier d'expérimentation est une seconde mémoire : il doit contenir toute l'information essentielle à la reproduction des manipulations réalisées.	
	Intérêts :	1- Valeur juridique – prouver ce qui a été fait ou ce qui n'a pas été fait par l'expérimentateur en cas de conflit judiciaire. 2- Valeur documentaire – le cahier de laboratoire d'un technicien appartient à son entreprise : il peut ainsi être confié à un nouveau technicien et doit contenir ainsi toute l'information nécessaire à la reproductibilité des expériences réalisées par l'auteur du cahier.

<p>Tracer une marge pour annoter</p> <p>Ce que l'on veut caractériser, prouver...</p> <p>Comment s'y prendre pour atteindre l'objectif</p> <p>Le matériel nécessaire et le protocole assez précis pour qu'un technicien reproduise le TP avec l'aide seule du cahier</p> <p>Ce que l'on a trouvé (figures et interprétation) : réponse au problème</p> <p>Ce qui n'a pas été fait, ce qu'il faudrait vérifier</p>		<p>Dessin d'observation, schéma ou tableau</p> <p>Figure dessinée directement ou collée</p> <p>Chaque figure avec titre et numéro</p> <p>Ne pas oublier échelle, grandissement et grossissement</p>
---	--	---

Mise en forme :	1- Page de garde - avec intitulé du domaine d'exercice (Biologie Cellulaire), du lieu de travail (IUT de Périgueux, département Génie Biologique) - NOM et PRENOM 2- Table des matières - sauter deux pages afin de laisser de la place pour la rédiger au fur et à mesure (Titres de chaque TP + numéros de page). 3- Marges - à tracer à la règle afin de permettre une annotation 4- Collages - aucun support additionnel ne doit être volant ou attaché par un trombone : il faut l'agrafer ou le coller : ne jamais laisser une feuille collée se rabattre sur un autre contenu. 5- Numérotation - Numéroté TOUTES les pages (et faire référence à ces numéros dans la table des matières). 6- En cas d'erreur - Ne jamais effacer ou arracher une page (un cahier de laboratoire ayant une valeur juridique, on ne doit pas pouvoir soupçonner sa falsification) : les erreurs doivent être raturées à la règle. 7- Saut de page : toute page laissée vide entre deux pages rédigées doit être raturée.
------------------------	---

Contenu rédigé pour chaque TP :	1- Date : chaque ajout au cahier doit être daté. Dater est particulièrement important dans les laboratoires où le cahier a une valeur juridique. 2- Titre : chaque TP doit avoir un titre explicite et être numéroté. Remarque : Ce titre ainsi que le numéro de page doit être ajouté à la table des matières. 3- Objectifs ou problème : pour chaque TP, rédiger les objectifs sous le titre. Ils peuvent être formulés sous forme de question. Remarque : On peut avoir pour objectif 1- la pratique de techniques (Ex : colorer des structures cellulaires, 2- la réponse à une question scientifique (Ex : quel est l'effet du sel sur la vacuole ?) ou 3- la vérification d'une hypothèse. 4- Principe(s) : le(s) type(s) de méthode(s) utilisée(s). Cf. Fiche technique : "Avoir une démarche expérimentale" Exemple : Si on veut caractériser la paroi cellulaire (Objectif), il va falloir la colorer (Principe) ce qui implique plusieurs étapes de coupe, coloration, nettoyage (Protocole). 5- Matériel et Méthodes : correspond au protocole : il doit être suffisamment clair et précis pour qu'un simple lecteur du cahier puisse reproduire le TP. 6- Résultats : Cette rubrique doit permettre d'annoncer les résultats, d'analyser et commenter les figures en les citant (Ex : Fig2). Dans un deuxième temps, cette rubrique doit obligatoirement donner lieu à une interprétation des résultats afin de remplir les objectifs ou de répondre au problème . 7- Discussion : Cette rubrique permet de répondre à la question posée ou de valider l'hypothèse initiale. De plus , elle permet de préciser : ce qui n'a pas fonctionné - les hypothèses pour expliquer les résultats ou ce qui a posé problème - ce que l'on pourrait faire pour aller plus loin - ce que l'on aurait dû faire et qui n'a pas été fait.
Remarque générale :	Pour plus d'informations : Consulter la fiche technique : " FC_modele_TP_scientifique.pdf ". Imprimer et cocher la check-list : " FC_autocontrôle_check-liste.pdf "

Illustrations :	Les principales illustrations sont les figures (notée Fig.) (graphiques, dessins d'observation, schémas) et les tableaux (noté Tab.) . 1- Titre : chaque illustration doit avoir un titre souligné Remarque : Pour les figures, le titre doit être placé au-dessous - pour les tableaux, au-dessus. 2- Numérotation : chaque illustration doit être numérotée afin d'être obligatoirement citée dans le contenu rédigé. Remarque : Les tableaux sont numérotés à part. 3- Ajout : les illustrations peuvent être tracées directement dans le cahier ou collées proprement sans se rabattre sur un autre contenu.
Présentation :	Pour les graphiques : cf. Fiche technique : faire et comprendre un graphique Pour les schémas : cf. Fiche technique : faire un schéma Pour les dessins : cf. Fiche technique : faire un dessin d'observation